

LE RENDEZ-VOUS MANQUÉ DU CHANTIER DE LA SURVEILLANCE

UN GT CONCLUSIF ??

Ce matin devait se dérouler le groupe de travail conclusif du « chantier de la surveillance », obtenu, souvenez-vous, grâce au mouvement douanier du printemps 2022, et pour lequel le SNAD CGT avait réussi à imposer ses thématiques, suite au succès de son questionnaire sur la Surveillance.

Les douaniers en uniforme attendaient beaucoup de cette année d'échanges autour de l'efficacité opérationnelle, du recrutement, et de la formation, du management, des spécialistes, de l'habillement, des équipements, des conditions de travail...

À ce travail sont venues s'ajouter les négociations autour des revendications des collègues moniteurs de Tir et TPCI, puis des maîtres de chiens.

Dans le même temps, la « SURV » a fait face à la remise en cause de ses pouvoirs de contrôle, qui a nécessité la réécriture de l'article 60 du CDN et l'adaptation des collègues à des contraintes supplémentaires dans l'exercice de leur activité quotidienne.

Tout au long de ce chantier, technique, complexe, le SNAD CGT a associé ses adhérents, et remercie tous les camarades pour leurs contributions, qui révèle une fois de plus l'intérêt sincère que les douaniers portent à leur métier. Malheureusement, les propositions de la DG à l'issue de cette année de travaux, ne sont au niveau ni du travail que nous avons fourni, ni des attentes et de l'engagement quotidien des agents de la Surveillance.

En effet, si certaines évolutions sont bien évoquées dans la synthèse fournie par la DG, les conditions concrètes de leur mise en œuvre sont absentes, ce qui laisse augurer qu'elles demeureront des vœux pieux.

DES PROPOSITIONS BIEN VITE OUBLIÉES...

En réalité, les documents de travail font majoritairement état de mesures déjà actées (celles concernant TPCI, tir, formation initiale, EMC). Pire, bien qu'évoquées parfois par la DG elle-même, une myriade de propositions portées lors du chantier ont finalement fait l'objet d'un classement vertical !

Il s'agit notamment :

- ⇒ du renforcement des effectifs dans les brigades.
- ⇒ du redimensionnement adapté des équipes pédagogiques (permanents et détachés).
- ⇒ de la mise à disposition des applicatifs métiers à l'école en situation réelle.
- ⇒ de l'intégration d'une journée d'échanges avec les « spécialistes » dans la formation.
- ⇒ de l'amélioration du tutorat des stagiaires en brigade.
- ⇒ du renforcement de la formation à la conduite (évoqué dans la synthèse mais trop vaguement).
- ⇒ de la généralisation du 1/4 d'heure chauffeur.
- ⇒ de la garantie que la DG assumera les dépassements de vitesse inhérentes aux contrôles dynamiques.
- ⇒ de l'accès aux « données clients » des capteurs des concessionnaires autoroutiers.
- ⇒ de la communication d'un bilan de la réforme de la chaîne hiérarchique de 2011.



⇒ de la création des conditions permettant un allègement des tâches administratives pour les encadrants (CSDS, CDU) afin qu'ils puissent se consacrer à l'opérationnel (réflexion nécessaire sur les secrétariats dans les brigades par exemple).

⇒ du travail sur l'attractivité du poste d'adjoint

⇒ de la formation des CDU et CDUA de catégorie B et du recyclage des CSDS tous les 5 ans.

⇒ de la création d'un réseau des CSDS et CSDSA et d'un séminaire annuel dédié.

⇒ de la reconnaissance pécuniaire/horaire/avancement de la fonction de chef d'équipe.

⇒ de l'alimentation de la cohésion et de l'esprit de corps (moments conviviaux, célébrations officielles...).

⇒ de la formation et l'habilitation de tous les agents aux VD et LS, dès l'école.

⇒ de l'agrandissement des locaux de l'ENDLR.

⇒ de la réflexion qui s'impose sur le partenariat avec l'Agrenad.

⇒ de la création de CRPC SU dans chaque direction.

⇒ de la création d'officiers de permanence (appui procédural et conduite des opérations) au sein des CODT.

⇒ de l'intégralité du volet « recrutement ».

⇒ de la facilitation de la pratique sportive.

⇒ de l'intégralité de la question indemnitaire, pourtant identifiée lors de chaque RT comme impérative.

⇒ de l'augmentation significative du volume des promotions afin de mieux reconnaître l'engagement en terme d'avancement

En outre, le GT LCF boycotté par les OS le 20/10/23, et qui devait aborder le renseignement, le e-commerce, les LAPI et scanners, n'a jamais été reprogrammé, malgré notre demande.

Enfin, cerise sur le gâteau, alors que le Directeur Général Adjoint avait affirmé que la couverture des périodes nocturnes devait se faire dorénavant selon de vrais objectifs (et non plus en fonction du sacro-saint pourcentage d'heures de nuits), et après démonstration d'une réelle plus-value contentieuse, voici que ressurgit le spectre du Labaura : « La présence douanière doit être accentuée sur des créneaux peu couverts, tant diurnes que nocturnes ».

Même schizophrénie au sujet de la couverture axiale : dixit le DGA lors de la réunion sur l'efficacité opérationnelle, « la coordination axiale est un principe peu pertinent en termes de résultats ». Et pourtant que lit-on aujourd'hui parmi les nouvelles décisions ? « la logique axiale sera renforcée » !!!

À TOUT CELA LE SNAD CGT RÉPOND :

« Commencez donc par nous faire la démonstration de la pertinence d'une l'activité douanière en 2^e partie de nuit, et si vraiment vous tenez à voir des douaniers partout, tout le temps, reprenez votre copie, améliorez la SURV de façon concrète, augmentez votre degré de considération pour les douaniers, leurs effectifs et leurs rémunérations! »

En 2022, 75,26 % des agents de la Surveillance déclaraient, dans le questionnaire, ne pas avoir confiance en leur administration... Ils avaient raison.



NOTRE PRIORITÉ, C'EST VOUS !